

Image not found or type unknown



Peut-on annuler un prêt immo si l'argent n'a pas été utilisé?

Par **marquet corine**, le **22/10/2016** à **15:02**

Bonjour,

Nous avons accepté une offre de prêt début octobre, l'argent n'est pas encore débloqué et donc pas utilisé.

Notre ancien banquier ne veut pas nous voir partir et nous fait, ce jour, une offre déifiant toute concurrence.

Le prêt que nous avons accepté début octobre peut-il être annulé sans pénalité si nous n'utilisons pas l'argent ? ou devons nous encore acquitter les 3 % ?

Merci pour votre aide.